

L'industrie de la canneberge : un véritable moteur économique

Lemieux, 1er juin 2016 — L'Association des producteurs de canneberges du Québec (APCQ) dévoilait aujourd'hui le résultat d'une étude sur les impacts économiques de l'industrie de la canneberge au Québec et pour la région du Centre-du-Québec. Cette étude, réalisée par la firme Deloitte, dresse le portrait de cette industrie pour l'année 2015. Cette dernière conclut que l'industrie de la canneberge génère 121 M\$ de retombées économiques, ce qui équivaut à 1,3 M\$ de PIB par 100 acres mis en production. L'importance de cette filière est d'autant plus remarquable que 87 % des superficies cultivées sont concentrées dans la région du Centre-du-Québec.

Pour chaque 100 acres mis en production, 18 emplois sont créés

Au total, l'étude recense 1 385 emplois directs et indirects équivalents à temps complet, soit respectivement 922 directs et 463 indirects pour le secteur de la canneberge. *« Ainsi, pour chaque 100 acres mis en production, 18 emplois sont créés dans notre industrie. Des travailleurs aux champs aux directeurs des opérations en passant par des agronomes, des dépisteurs et des chercheurs, toute une grappe d'emplois viennent se greffer à la filière canneberge et génère de l'activité économique dans les municipalités accueillant les cannebergières »,* mentionne le président de l'APCQ et propriétaire de « Les atocas du Québec », Louis-Michel Larocque.

Ensemble, en 2015, les producteurs et les transformateurs ont dépensé au total près de 190 millions \$ se traduisant par les retombées économiques suivantes :

- La création ou la consolidation de 1 673 emplois équivalents à temps complet (directs, indirects et induits);
- La valeur ajoutée (c.-à-d. contribution au PIB) totalisant 121 M\$ (notamment les salaires, impôts fonciers...);
- Les revenus fiscaux et parafiscaux pour les gouvernements de 23,4 M\$ par année (soit 17,7 M\$ pour le gouvernement du Québec et 5,7 M\$ pour le gouvernement du Canada).

Chef de file de la production biologique au monde

Le Québec se classe au 1^{er} rang mondial des régions productrices de la canneberge biologique et la croissance se poursuit puisqu'en 2016, environ 1 000 acres en production sont actuellement en transfert du mode conventionnel au mode biologique. La production de canneberges en régie biologique représente une source de changement structurel. D'ici quelques années, le tiers (1/3) de la production des fruits récoltés sera biologique. Une tendance pour laquelle le Québec a pris le virage. En effet, depuis quelques années plusieurs transformateurs recherchent des canneberges biologiques pour répondre à la demande des consommateurs.

En somme

L'industrie de la canneberge est un employeur de taille et le secteur génère des retombées économiques importantes pour les régions productrices et en particulier pour la région du Centre-du-Québec. « *En effet, ce sont plus de 1673 femmes et hommes qui œuvrent dans un des fleurons du Québec et qui, ensemble, génèrent plus de 121 M\$ de création de richesse dans l'économie québécoise et plus de 23 M\$ de retombées dans l'assiette fiscale des gouvernements, un véritable moteur économique* », conclut la directrice générale de l'APCQ, Monique Thomas.

- 30-

Information

Monique Thomas
Directrice générale de l'APCQ
819 385-4242, poste 223
mthomas@cetaq.gc.ca

Source

Marie-Christine Dufour
Chargée de projet communication et événements APCQ
819 385-4242, poste 222
mcdufour@cetaq.gc.ca

La canneberge est au Centre-du-Québec ce que le bleuets est au Lac Saint-Jean

Lemieux, 1er juin 2016 — La région du Centre-du-Québec est au cœur de l'industrie de la canneberge dans la province. Elle est le berceau de cette culture où tout a commencé, il y a à peine une trentaine d'années lorsque l'on comptait moins d'une dizaine de producteurs. Aujourd'hui, 64 fermes sont recensées dans la région du Centre-du-Québec.

Au début des années 2000, des usines de transformation de la canneberge ont vu le jour dans cette même région. Elles ont participé et continuent de contribuer à la consolidation et au développement du potentiel d'une nouvelle filière « canneberge » au Québec. Chaque année, ces trois (3) usines situées dans la région du Centre-du-Québec transforment les deux tiers (2/3) des canneberges récoltées dans la province, dont 92 % des volumes sont récoltés dans la région. En 2015, la culture de la canneberge s'étendait sur 8 094 acres, représentant ainsi 87 % des superficies totales du Québec.

Selon l'étude Deloitte, près des trois quarts (72 %) des sommes dépensées par les entreprises de l'industrie de la canneberge demeurent au Québec et près de la moitié (48 %) des emplois liés au secteur (directs, indirects et induits) se retrouvent également dans la région du Centre-du-Québec, ce qui équivaut à 794 emplois.

« Tous ces indicateurs nous amènent à conclure que la culture de la canneberge représente un véritable joyau patrimonial pour la région du Centre-du-Québec », indique la directrice générale de l'APCQ, Monique Thomas.

« La production de la canneberge a explosé au cours des 10 dernières années : les producteurs ont doublé, la superficie mise en production a triplé et la récolte quadruplé » mentionne Louis J. Duhamel, conseiller stratégique chez Deloitte. M. Duhamel dénote également que *« le salaire moyen de 40 200 \$ dans l'industrie de la canneberge est 4 % plus élevé que celui de la région du Centre-du-Québec qui s'établit à 38 800 \$. La filière contribue donc à enrichir la population de la région. »*

Autres retombées économiques pour le Centre-du-Québec

La croissance économique des cannebergières et des usines de transformation rayonne au-delà de la production et de la transformation. L'industrie de la canneberge est devenue une source d'inspiration et d'innovation pour maintes entreprises générant des retombées économiques importantes au Québec. Une partie de leur chiffre d'affaires est directement attribuable à l'industrie de la canneberge. À ce groupe de fournisseurs, ajoutons le Club Environnemental et Technique Atocas Québec (CETAQ) qui dispose, outre son volet service-conseil agronomique auprès des producteurs, un important volet dédié à la recherche et développement et à la biologie.

-30-

Information

Monique Thomas
Directrice générale de l'APCQ
819 385-4242, poste 223
mthomas@cetaq.qc.ca

Source

Marie-Christine Dufour
Chargée de projet communication et événements APCQ
819 385-4242, poste 222
mcdufour@cetaq.qc.ca